



Communiqué de presse

21 novembre, Moorea, Polynésie française

120 participants, venus de 19 pays du Pacifique, se sont retrouvés à Moorea, en Polynésie française pour échanger sur le thème de la protection du milieu marin.

Centrée sur le Pacifique sud, cette conférence technique a permis de réunir majoritairement des gestionnaires d'aires marines, mais aussi des représentants d'instituts de recherche scientifique, des services techniques des gouvernements et ONG.

Celle-ci a donné lieu à de nombreux échanges qui ont permis de partager des expériences très variées, celles des petites aires marines gérées par des communautés locales (comme aux îles Cook ou Tonga) et celles de très grandes comme celles de Hawaii et des îles Kiribati.

Les travaux se sont déroulés sous forme d'ateliers portant sur quatre thèmes principaux : gouvernance, suivi des aires marines, connaissance scientifique et haute mer avec pour objectif de renforcer la coopération régionale entre pays du Pacifique.

Parmi les conclusions de la conférence :

- **Gouvernance** : réintégrer la dimension culturelle dans les mesures de gestion du patrimoine naturel marin ; adapter la législation pour prendre en compte les modes de gestion traditionnels ; mieux coordonner les initiatives et les programmes existants ; adapter les mécanismes financiers aux actions et projets locaux.
- **Suivi (monitoring) dans les aires marines** : adapter le suivi aux objectifs de gestion et aux types d'aires marines ; garantir le suivi dans la durée ;
- **Connaissance scientifique**: nécessité d'acquérir plus de données (notamment sur les espèces récifales) au-delà des celles collectées sur les ressources à haute valeur ajoutée (comme le thon) ; renforcement de l'acquisition et de la mise en commun de données.
- **Haute mer (espace marin au-delà des Zones économiques exclusives)** : nécessité de reconnaître l'océan comme un écosystème à part entière et mobiliser une coopération forte des gouvernements pour la protection de la haute mer ; intégrer la haute mer au réseau des aires marines du Pacifique.

Ces conclusions vont être présentées au Programme régional océanien pour l'environnement (PROE), au Secrétariat de la communauté du Pacifique (CPS) et à l'UNESCO. Dans son discours de clôture,

Georges Anderson, le ministre de l'environnement de Polynésie française, a souligné la nécessité d'une coopération régionale et le rôle que compte y jouer la Polynésie française.

A l'occasion de cette conférence, un accord de coopération technique de cinq ans, entre la NOAA* et l'Agence des aires marines protégées a été signé. Il concerne les zones Caraïbes et Pacifique et prévoit notamment des échanges entre les gestionnaires d'Hawaii et ceux de Polynésie française.

Enfin, une déclaration sera portée à la conférence mondiale de Copenhague en décembre prochain afin de souligner le rôle majeur des aires marines protégées dans la lutte contre le réchauffement climatique.

National Ocean and atmospheric administration

Contacts

Agence des aires marines protégées : agnes.poiret@aires-marines.fr

IUCN : carole.martinez@iucn.fr

CRISP : claired@spc.int